

Séminaire

« Les langues régionales ou minoritaires en Europe aujourd'hui »

*Organisé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
en coopération avec le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires,
Direction générale de la Démocratie du Conseil de l'Europe*

avec le soutien du Sénat de la République française

9-10 décembre 2013, Palais du Luxembourg, Paris, 15, rue de Vaugirard

Lundi 9 décembre

[Interprétation assurée dans les langues de travail du Congrès : allemand, anglais, français, italien, russe]

[14:00 : Conférence de presse avec, M. Herwig VAN STAA, M. François ALFONSI et Mme Vesna CRNIC-GROTIC]

Session d'ouverture

14:30 : Allocution de bienvenue de M. Jean-Vincent PLACE, Sénateur de l'Essonne (France), Président du Groupe de contact entre le Comité des Régions de l'Union européenne et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

14:45 : Discours d'ouverture de M. Herwig VAN STAA, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

15:00 : Exposés liminaires

M. François ALFONSI, membre du Parlement européen, Co-Président de l'Intergroupe pour les minorités traditionnelles, les communautés nationales et les langues

- La situation des langues régionales du point de vue de l'Union européenne
- Présentation du rapport Langues menacées et diversité linguistique en Europe [\[A7-0239/2013\]](#)

Mme Vesna CRNIĆ-GROTIĆ, Présidente du Comité d'expert de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, Conseil de l'Europe

- Les récents développements concernant les langues régionales ou minoritaires du point de vue du Conseil de l'Europe
- Présentation des activités de suivi du Conseil de l'Europe et du travail du Comité d'experts de la Charte

Débat

16:00 : Pause café

Première session

16:30 : Le rôle des autorités locales et régionales dans la protection et la promotion des langues régionales ou minoritaires en Europe

Débat interactif entre les membres du Congrès et les experts participants à la Conférence

Modéré par M. Jean-Marie WOEHLING, Expert du Conseil de l'Europe, Président de Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle-René-Schickele-Gesellschaft

Intervenants :

Mme Vesna CRNIĆ-GROTIĆ, Présidente du Comité d'expert de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

M. Gerhard STEIER, Président du Parlement régional du Burgenland, Autriche

Mme Sandra BERGQVIST, Chef d'équipe, Affaires internationales et relatives à la langue suédoise, Association des autorités locales et régionales finlandaises, Finlande

Mme Caroline TURNER, Directrice adjoint – Langue galloise, Département pour l'éducation et les compétences du Gouvernement gallois, Royaume Uni

(...)

18:30 : Clôture de la première session

Mardi 10 décembre

[Interprétation assurée en anglais et en français]

Deuxième session

9:00 : Pays qui se sont engagés à ratifier la Charte via leur engagement de post-adhésion

Modéré par Mme Ewa CHYLINSKI, Conseillère principale & Directrice ad interim, Centre européen pour les Questions des Minorités, Tbilissi (Géorgie)

Présentateurs :

Représentants de l'Albanie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de la République de Moldova, de la Fédération de Russie et de « L'ex-République yougoslave de Macédoine »

10:30 : Pause café

Troisième session

11:00 : Etudes de cas de pays ayant signé mais pas ratifié la Charte – l'Italie et la France

Modéré par M. Alexey KOZHEMYAKOV, Chef du Service des Minorités Nationales et anti-discrimination, Conseil de l'Europe

Présentateurs :

Le cas de la France : M. Paul MOLAC, Député du Morbihan, Membre de l'Assemblée nationale française

Le cas de l'Italie : Mr Giovanni POGGESCHI, Chercheur, Institut d'études sur le fédéralisme et le régionalisme de Bolzano, Italie

Intervenants :

Mme Andrée BUCHMANN, Vice-présidente de la Commission du suivi du Congrès, France

M. Enzo BROGI, Membre de la Commission des questions d'actualité du Congrès, Italie

M. Domenico MORELLI, Président du Comité fédératif national pour les minorités nationales italiennes (Confemili), Italie

M. Jean-Marie WOEHLING, Président de Culture et bilinguisme d'Alsace et de Moselle-René-Schickele-Gesellschaft

Conclusions

12:30 : **Conclusions** par M. Jean-Claude Frécon, premier Vice-Président du Congrès, Président de la Chambre des pouvoirs locaux